

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

Articles L.341-3, R.341-1 et suivants du code forestier

(Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information)

Veuillez transmettre l'original de la demande avec ses pièces-jointes, à la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département principal dans lequel se situe les défrichements ou à la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) pour les DOM, selon l'une des modalités suivantes :

1- par courrier en recommandé avec avis de réception

2- par remise sur place à la DDT(M) ou à la DAAF, contre un récépissé de dépôt

3- par téléprocédure accessible par internet : <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa13632/>

Si votre projet est à cheval sur plusieurs départements, il vous faudra plusieurs autorisations : vous devez transmettre dans les mêmes conditions, une copie de votre demande comportant la totalité de votre projet (sans ses pièces-justificatives), à chacun des autres départements concernés. Pour la téléprocédure, si vous avez bien renseigné dans le formulaire les départements de votre projet, ces différentes transmissions se feront automatiquement.

Dans tous les cas, veuillez conserver un exemplaire de votre demande.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES FORÊTS – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION GRISÉE

N° DOSSIER : _____ DATE DE RÉCEPTION : ____/____/____

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

POUR TOUS LES DEMANDEURS (la liste des pièces à joindre figure en page 3)

N° SIRET : |4|2|9|1|2|7|4|1|8|0|0|0|2|9| ou N° PACAGE : |____|____|____|____|____|____|____|____| ou

N° NUMAGRIT* : |____|____|____|____|____|____|____|____| ou ¹⁴ Si aucun numéro attribué, cocher la case → ☐

*attribué par le ministère chargé de l'agriculture pour les usagers n'ayant pas de N° SIRET

POUR LES DEMANDEURS PERSONNES PHYSIQUES (joindre pièce 11, le cas échéant)

Nom, prénom du demandeur : Madame ☐ Monsieur ☐ _____

né(e) le ____/____/____ à : _____ dépt : |____|____| Pays : _____

Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande, le cas échéant : _____

POUR LES DEMANDEURS EN INDIVISION (joindre pièce 11)

Nom de l'indivision demandeuse : _____

Nom, prénom du représentant mandaté pour présenter la demande : Madame ☐ Monsieur ☐ _____

né(e) le ____/____/____ à : _____ dépt : |____|____| Pays : _____

POUR LES DEMANDEURS PERSONNES MORALES (joindre pièce 12 ou 13)

Raison sociale et type de société ou collectivité demandeuse : SA PROGEFIM

Nom et Prénom du représentant habilité à déposer la demande : Jean-Marie BARES

Nom, Prénom du responsable de projet (si différent) : Isabelle SALSE

COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION

Adresse du demandeur : 23 rue Alessandro Volta complément d'adresse : _____

Code postal : |3|3|7|0|0| Commune : Mérignac

Coordonnées de contact du demandeur ☐ ou de son représentant ☐ ou de son responsable de projet ☒ (cocher la case correspondante) :

Téléphone : |0|5|5|7|9|2|2|0|0|0| ; |0|6|8|1|8|3|7|5|8|5|

Mél : i.salse@groupe-cassous.com

LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS : (joindre pièce 1 et 2)

Dénomination de la propriété ou du massif contenant les terrains à défricher : _____

N° DÉPARTEMENT - COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE ENTIERE	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE	CLASSEMENT AU PLU (1)
33 - Martignas-sur-Jalle	AM	27	_ 4 ha 3 2 a 7 9 ca (m²)	_ 4 ha 3 2 a 7 9 ca (m²)	AU9
33 - Martignas-sur-Jalle	AM	28	_ 4 ha 2 6 a 0 3 ca (m²)	_ 4 ha 2 6 a 0 3 ca (m²)	AU9
33 - Martignas-sur-Jalle	AM	31	_ 2 ha 0 2 a 7 4 ca (m²)	_ 2 ha 0 2 a 7 4 ca (m²)	AU9
33 - Martignas-sur-Jalle	AM	70	_ 2 ha 3 8 a 8 5 ca (m²)	_ 2 ha 2 7 a 5 1 ca (m²)	AU9
33 - Martignas-sur-Jalle	AM	72	_ 1 ha 1 6 a 6 3 ca (m²)	_ 1 ha 1 6 a 6 3 ca (m²)	AU9
33 - Martignas-sur-Jalle	AM	77	_ 4 ha 2 6 a 3 9 ca (m²)	_ 4 ha 2 6 a 3 9 ca (m²)	AU9
33 - Martignas-sur-Jalle	AM	80	_ 1 ha 7 8 a 8 3 ca (m²)	_ 1 ha 7 8 a 8 3 ca (m²)	AU9
33 - Martignas-sur-Jalle	AM	83	_ 1 ha 7 8 a 8 3 ca (m²)	_ 1 ha 7 8 a 8 3 ca (m²)	AU9
33 - Martignas-sur-Jalle	AM	86	_ 0 ha 2 5 a 7 7 ca (m²)	_ 0 ha 2 5 a 7 7 ca (m²)	AU9
33 - Martignas-sur-Jalle	AM	89	_ 1 ha 8 5 a 3 7 ca (m²)	_ 0 ha 7 5 a 1 3 ca (m²)	AU9
33 - Saint Jean d'Illac	A	824	1 7 ha 4 6 a 3 5 ca (m²)	1 7 ha 4 6 a 3 5 ca (m²)	N
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m²)	

(1) Si la commune a un Plan Local d'Urbanisme, préciser le classement de la parcelle au moment du dépôt de la demande et notamment si elle est classée en «Espace Boisé Classé» (EBC).

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Surface totale à défricher : |_|4|0|ha|3|7|a|0|0|ca (1ca = 1m²)

N° du département unique ou principal des travaux |0|3|3|

Autres départements concernés par les travaux : N° de département 2 |_|_| N° de département 3 |_|_|

Destination principale des terrains après défrichement (pour les destinations agricoles, préciser prairie, culture, vigne,...) : _____

Parc d'activités économiques _____

Projet nécessitant un permis de construire (cocher la case si "oui") : ☒

Autres autorisations ou déclarations déjà déposées relatives au projet (cocher la case si "aucune") : ☐

Type : _____ Date de dépôt : _____ Nom de l'autorité administrative : _____

Type : _____ Date de dépôt : _____ Nom de l'autorité administrative : _____

PROPRIÉTAIRE DES TERRAINS À DÉFRICHER ET SES AYANTS DROIT : (joindre pièce 3 et 7 si ayants droit)

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	QUALITÉ (indivisaire, usufruitier, nu-propiétaire,...)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
SA PROGEFIM	Propriétaire AM 27, 70, 72, 83 et A824	23 rue Alessandro Volta 33700 MERIGNAC	
MONCHANY Jean Didier	Propriétaire AM 28	3 rue Jean Henri Fabre 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES	
Commune de Martignas-sur-Jalle	Propriétaire AM 31	1 avenue de la République 33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE	
MATELOT Pierre MATELOT Magali	Propriétaires AM 77	33 rue des Champs Laveau 45700 SAINT-MAURICE-SUR-FESSARD 45 rue de Paris 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT	
HESKETH Kenneth STOLZ Matthew Robert William LAURET Nathalie STOLZ Marie Alexandra	Propriétaires AM 80	Chateau Labroue 33420 SAINT-AUBIN-DE-BRANNE 190 rue Georges Mandel 33000 BORDEAUX 27 rue Catros Gerand 33000 BORDEAUX Brooklands Farm - Baynard Park - Cranleigh GU68AQ - SURREY Royaume-Uni	
LOVATO Evelyne	Propriétaire AM 86	327 chemin de Kastilua 64200 ARCANGUES	
BARRERE Jean-François BARRERE Julie DUGRAVA Jean-Pierre François	Propriétaire AM 89	11 rue Lamartine 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES 3 allée Maurice Lafon 33380 BIGANOS 9 rue Henri Dunant 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES	

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1 DU CODE FORESTIER)

N°	Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?	Pièce jointe
1	Plan de situation (extrait de carte au 1/25000 ^{ème} ou au 1/50000 ^{ème}) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous demandeurs	☒
2	Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (emprise du bâti, des aires de travail, des accès et stationnements, des réseaux de raccordement,...) ;	Tous demandeurs	☒
3	Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous demandeurs	☒
4	Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière	☐
Projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :			
5	Évaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000	☐
6	- Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact après examen au cas par cas ; - ou dans le cas contraire : - Etude d'impact ;	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha	☐
7	Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha	☒
Pièces justifiant de la maîtrise foncière des terrains :			
8	Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le demandeur ;	Demandeurs non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)	☒
9	Copie de la déclaration d'utilité publique ;	Si le demandeur peut bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique	☐
10	Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier	☐
Habilitation du signataire à déposer la demande :			
11	Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaires, indivisions	☐
12	L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,...) ;	Personne morale autre qu'une collectivité	☒
13	Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité	☐

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (nom et prénom) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Au nom du demandeur indiqué en page 1 et pour son compte, je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2 conformément au plan de délimitation joint à ma demande (pièce 2) et m'engage à respecter les conditions qui seront subordonnées à cette autorisation.

Fait le 25/04/2024

cachet (le cas échéant) et signature du demandeur



PROGEFIM

SA au capital de 76 500 €

ZI du Phare - 23 rue Alessandro Volta

BP 10288

33697 MERIGNAC CEDEX

Tél : 05 57 92 20 03

Siret : 429 127 418 00029 - APE 4299 Z

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.